



Déclaration préalable des représentants SNUIPP-FSU à la CAPD du 22 avril 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

A votre arrivée dans le département, il y a quelques semaines, nous avons salué positivement vos propos et votre vidéo indiquant votre attachement au paritarisme, à l'équité et au dialogue.

Hélas, en quelques jours, nous ne pouvons que constater que vos actes sont très éloignés de votre discours.

- ✚ après avoir refusé de prononcer des ouvertures dans plusieurs communes où les Maires eux-mêmes vous indiquaient des inscriptions en nombre supérieur aux seuils du département,
- ✚ après avoir tenté de dissimuler la disparition de 35 postes de maîtres formateurs, dont les premières victimes seront nos futurs collègues et ceci dans le seul but de récupérer à peine plus de 8 postes,

vous avez ces derniers jours,

- ✚ modifié, sans aucune concertation, les modalités de formation des nouveaux directeurs,
- ✚ alors que nous sommes tous chargés d'une classe ou d'une école, vous avez convoqué en urgence, les organisations syndicales pour leur indiquer, - dans une réunion que vous n'avez même pas conduite - que vous aviez décidé toujours sans concertation :
 - ✚ de bloquer à 2 jours de la fermeture du serveur, 34 postes d'adjoints et 44 de brigades, entraînant d'une part des répercussions importantes sur le mouvement des personnels, et laissant présager d'autre part, des dispositions inacceptables pour la rentrée comme celles consistant à mettre devant des élèves dès la rentrée des stagiaires sans aucune formation préalable.
 - ✚ fait annoncer, lors de la même réunion, par vos adjoints que de nouvelles fermetures non envisagées pourraient intervenir à la rentrée et qu'à contrario les ouvertures - même au seuil - pourraient être remises en cause

 de n'accorder que les temps partiels de droit et certains de ceux demandés pour raison médicale

Pour un Inspecteur d'académie attaché au dialogue, à l'équité et au paritarisme, vous conviendrez que prendre seul de telles décisions au sortir immédiat de nombreuses heures de réunions paritaires, apparaît aux yeux de tous comme une véritable provocation, sauf à penser que le département du Rhône vit à nouveau une gestion à très courte vue.

Les représentants du personnel SNUipp-FSU vous demandent donc instamment et solennellement de revenir sur l'ensemble de ces décisions prises en dehors de toute concertation, et de nous montrer ainsi que vos propos liminaires étaient sincères.

Avec les enseignants et les parents d'élèves, nous continuerons, pour notre part, à demander le 18 mai à Paris et le 24 mai dans tout le département les moyens d'une véritable politique tournée enfin vers l'intérêt de l'école et des élèves qui nous sont confiés.